

Coupez le Wifi chez vous !



- - Savez-vous que l'Agence Européenne de l'Environnement, le Parlement Européen et de nombreux médecins dans le monde ont décrit le Wi-fi comme une technologie toxique ? - Savez-vous que, de son côté, le Conseil de l'Europe préconise l'abandon du Wi-fi dans les écoles et recommande depuis 2011 la baisse des seuils d'exposition des antennes-relais de téléphonie mobile ?

En effet, les ondes Wi-fi de l'ordinateur (mais également du portable, du sans-fil DECT et du Bluetooth) travaillent sur des bandes de fréquences totalement différentes des ondes radio et télévision hertziennes, car ce sont des micro-ondes pulsées sur des très basses fréquences.

[(Le Wi-fi émet sur une porteuse micro-onde de 2,45 Giga Hertz (exactement la fréquence d'agitation des molécules d'eau utilisée dans les fours micro-ondes dont il est issu) une grande densité de fréquences très basses, qui sont "pulsées par saccades", transmettent ainsi les informations textes, sons et images. Mais cette technologie est totalement incompatible avec la santé, même à 0,1Volt/mètre. En bref, vous vivez ainsi dans une maison transformée en un grand four à micro-ondes !!!)]

En fait, c'est la nature du signal qui est toxique et non l'intensité du Wi-fi, qui même à très faible puissance, désorganise les processus physiologiques et détruit des structures biochimiques, entraînant la perte d'étanchéité de la barrière hémato-encéphalique, une baisse de production de la mélatonine et d'acétylcholine (maîtres du sommeil, de la

mémoire, de la concentration...) et des dommages génétiques irréversibles.

Il a également été prouvé que l'effet biologique de ces émissions composites se traduit par une production de protéines de stress avec résonance sur les ondes Delta du cerveau. Plusieurs études en double aveugle ont décrit le syndrome l'électro-hypersensibilité (EHS) comme un trouble neurologique sans aucun lien avec le psychisme. Plusieurs études portent même sur les animaux (cigognes, bovins, grenouilles...) et la flore. Les symptômes communs sont l'insomnie, les maux de tête, la perte de concentration et de mémoire, les troubles cardiaques et de l'humeur.

L'EHS s'étant avéré occasionner un mal être physique sur une moyenne de 6% des individus, le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen, l'OMS et plusieurs Etats aux U.S.A ont classé l'EHS comme un trouble physiologique et non psychologique.

L'OMS, en 2011, a même classé ces ondes en "cancérogène possible". En outre, il existe aujourd'hui de nombreux travaux scientifiques qui démontrent que ce type d'onde peut occasionner le cancer du cerveau, de la thyroïde, de la glande parotide ... etc. Depuis les années 60, les militaires appellent ces effets sanitaires le "syndrome des micro-ondes"

Fin 2009, en Italie, un jugement de Cour d'Appel a finalement établi officiellement un lien de causalité entre téléphone mobile et cancer, mais il va falloir, comme à l'époque du tabac et de l'amiante, effectuer des opérations de matraquage pour remettre en question cette technologie que l'on prétend jusqu'alors inoffensive...

[(N'est-il pas inquiétant de noter que l'amiante avait cessé d'être couverte par les assurances américaines dès 1919, et les ondes de la téléphonie mobile et du Wi-fi depuis le début des années 2000 ! Or, les informations réelles sont souvent étouffées par des versions officielles à base d'expertises truquées sous influence.)]

Cependant, on peut lire dans les polices courantes des compagnies d'assurance, que font partie des exclusions générales :

- les dommages de l'amiante,
- les dommages du plomb,
- les dommages des ondes électromagnétiques,
- les dommages des OGM.

Malgré cela personne ne se pose de questions ? aussi entend-on dire que si c'était si dangereux, ça se saurait, et qu'il n'est pas possible qu'une

technologie autant utilisée puisse continuer d'exister en occasionnant tous ces dommages... C'est ignorer qu'en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, le Wi-fi a été interdit dans les écoles et que le gouvernement allemand recommande depuis 2007 d'éviter le Wi-fi pour raisons sanitaires (mais en France on ne risque rien...).

Il se dit aussi que si le Wi-fi provoquait le cancer, il y aurait déjà des millions de cas vu qu'il a pénétré le monde entier depuis 2005. C'est ignorer que de très nombreux cas existent déjà, et qu'il faut quelquefois 20 ans entre le début d'une exposition et le développement d'un cancer...Et dans ce cas il est bien sûr facile de nier l'existence de la cause à effet.

Ainsi, en attendant la reconnaissance officielle de sa toxicité, nous vous recommandons de désactiver le Wi-fi (activé par défaut sur les Box internet) et d'utiliser un câble de connexion filaire. On comprend que dans un contexte de déni, vous ne serez pas encouragés à arrêter votre Wi-fi, si pratique et si moderne, surtout si vous ne "sentez rien" et avez l'impression de "revenir en arrière". Mais souvenez-vous que c'est souvent après coup que la vérité éclate.

Nous vous encourageons à prendre cette responsabilité sans attendre, pour vous, vos proches et surtout vos enfants qui sont les plus sensibles. Notez que sur le plan technique, une connexion filaire est plus stable, plus rapide et aussi non accessible aux piratages et interférences avec le voisinage direct. Vous trouverez ici les conseils pour remplacer votre Wi-fi par une connexion filaire, y compris entre deux étages : http://www.robindestoits.org/_a227.html

Mais, évidemment, le prix à payer est d'accepter un « petit bordel » de fils de connexions sur votre bureau au lieu d'avoir une place nette.

A ce sujet, je m'étais laissé séduire il y a quelques années par la solution clavier et souris sans fil ; et je m'étonnais que je ne puisse rester plus d'une heure devant mon ordinateur sans subir une poussée de tension et de sévères palpitations. Cela a duré au moins six mois, m'handicapant sérieusement dans mon travail jusqu'à ce qu'un problème technique me pousse à racheter un clavier et une souris 1^{er} prix.....et miracle, plus de problème ! En fait, c'était l'émetteur sur mon bureau qui m'arrosait de plein fouet au niveau cœur. Tout cela, c'est cher payé pour juste un problème pratique de filasse et de place nette !

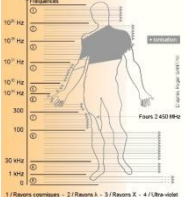
Michel Dogna

Pour exprimer ce phénomène, les physiciens et les mathématiciens ont mis au point une série d'équations à partir de données fondamentales :

- 1 la longueur d'onde,
- 2 la vitesse de propagation,
- 3 la période et la fréquence représentant le nombre de cycles par seconde qui s'exprime en Hertz (Hz), 1 Hz équivalent à 1 cycle/seconde, c'est-à-dire $1 \text{ m} / \text{second}$ (équivalent de Kilomètre (1.000 m), de Mégahertz (1 million de Hz) ou encore de Gigahertz (1 milliard de Hz)).

Ces ondes électromagnétiques se propagent à la vitesse de 300.000 km/seconde, soit la vitesse de la lumière. Ces fréquences qui se situent dans l'infrarouge pénètrent tous les organismes vivants, qui, en résonance, émettent à leur tour également des ondes : les bio-fréquences.

Pénétration des ondes dans le corps humain en fonction de leurs fréquences



1) Fréquences radio, 2) Infrarouge, 3) Rouge, 4) Visible, 5) Spectre violet, 6) Ultra-violet, 7) Rayon X, 8) Rayon gamma, 9) Les ondes hyperfréquences.